

COMMISSION FEMININE

Championnats féminins

Nous rappelons aux clubs que les reports de matchs ne sont plus d'actualité, hors cas exceptionnel (intempéries, coupe de France F, ...). Cette organisation a été présentée lors des réunions plénières féminines de fin de saison 2023-2024 et de début de saison 2024-2025. Voir texte ci-dessous

Afin d'éviter de multiples forfaits ou repositionnement de rencontres :

- Impossible de déplacer une rencontre ultérieurement à la date imposée. Possibilité d'avancer la rencontre. (article 30.5)
- L'ensemble des rencontres devront être jouées à la date de la dernière journée.

De plus, a été acté pour les rencontres, le passage de **5 à 3 remplaçantes** (voir règlement des pratiques ci-dessous)

	U15F à 8	U18F à 11	Seniors F à 8	Seniors F à 11
<u>Espace de jeu</u>	Terrain à 8 60m x 50m	Terrain à 11 105m x 68m	Terrain à 8 60m x 50m	Terrain à 11 105m x 68m
<u>Temps de jeu</u>	2 x 30 minutes	2 x 40 minutes	2 x 40 minutes	2 x 45 minutes
<u>Nombre de joueuses</u>	8 + 3 remplaçantes	11 + 3 remplaçantes	8 + 3 remplaçantes	11 + 3 remplaçantes
<u>Taille du ballon</u>	T5	T5	T5	T5
<u>Arbitrage</u>	Bénévole	Officiel	Bénévole	Officiel en poule haute

Coupe de France Féminine

Les clubs de Côtier Est Lyonnais, Foot Trois Rivières et AS Attignat s'étant qualifiés pour le second tour de Coupe de France Féminine qui aura lieu le week-end du 28-29 Septembre. Par conséquent les rencontres de championnats suivantes sont automatiquement reprogrammées au week-end du 5-6 Octobre :

- COTIERE EST LYONNAIS – SC MILLE ETANGS
- FOOT TROIS RIVIERES – AS MISERIEUX TREVOUX
- ENT. S. VAL DE SAONE – AS ATTIGNAT

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI